

## Communiqué du Président de l'Université après les événements de ces derniers jours

### Communiqué de presse

**Le Président de l'Université, Jean-François Balaudé, s'exprime suite aux événements survenus ces derniers jours dans un communiqué envoyé ce jour aux étudiant-e-s et personnels de l'Université.**

Chères et chers collègues,  
Chères et chers étudiants,

Très conscient de l'émotion suscitée par l'intervention de forces de police sur le campus, je souhaite vous exposer les raisons de ma décision de la manière la plus claire possible. Le choix que j'ai fait est lié à des circonstances exceptionnelles que je me dois de vous exposer précisément.

Je commencerai par rappeler le contexte, car certains d'entre vous ne sont peut-être pas familiers avec les tensions très vives en cours dans plusieurs universités françaises. Sans parler des universités durablement paralysées et dont les activités d'enseignement et d'administration ne peuvent plus se tenir, jusqu'à compromettre la délivrance de la paye, je pense aussi aux universités qui ont à subir des occupations assorties de très fortes dégradations et de modes d'action violents, par des individus sous couvert d'anonymat.

Je pense avec affliction à ces collègues, notamment dans le centre universitaire de Tolbiac, qui ont à subir depuis plusieurs semaines des agressions quotidiennes, jusqu'à des menaces et des atteintes à l'intégrité physique des personnes, lors d'occupations par des groupes d'individus cagoulés ou masqués dont la plupart ne sont pas des étudiants mais des personnes extérieures. Après la destruction des locaux de l'Union des Etudiants Juifs de France, ce sont maintenant des cocktails Molotov qui ont été découverts dans ce lieu d'occupation dévasté, qui ne permet plus depuis des semaines de fonctionner, malgré les nombreuses tentatives de médiation de son président. Ces lieux d'occupation sont désormais l'objet d'attaques répétées de groupes d'extrême-droite, qui transforment ces lieux de savoir en terrains de guérilla.

C'est dans ce contexte de remise en cause, dans certaines universités, des conditions normales de travail ainsi que de garantie du libre débat, que la demande d'accueil de la coordination nationale étudiante, samedi 7 et dimanche 8 avril, m'est parvenue deux jours avant. Depuis plusieurs mois, ce même samedi, était programmé le Test d'Orienta-tion en Langues (TOL) auquel participent chaque année plusieurs milliers de lycéens. Compte tenu de la mobilisation des agents chargés de la sûreté pour l'organisation du TOL tout au long de la journée du samedi, il nous a semblé, à mon équipe et moi, extrêmement périlleux de poursuivre le week-end avec une réunion politique accueillant 150 jeunes de toute la France, sans pouvoir apporter la garantie d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Nous avons alors, de fait, reçu plusieurs alertes nous faisant part d'un risque élevé que la coordination nationale étudiante soit perturbée par des interventions extérieures et des actes de violence.

Les organisateurs de la coordination nationale étudiante ont néanmoins souhaité maintenir leur réunion à Nanterre ce week-end-là, et non dans un lieu alternatif de la région parisienne, ou à un autre moment, comme nous le leur avons suggéré. Après un rassemblement à 15h30 sur le parvis de la gare, ils ont donc investi un amphithéâtre du bâtiment Simone Veil (F), tandis que le TOL était en cours dans ce même bâtiment, et ils s'y sont installés jusqu'au dimanche matin inclus. Les menaces continuaient à peser sur cette réunion, et certaines sources nous annonçaient que la CNE allait très vite être débordée par des éléments extérieurs. En dépit des alertes et des incitations à faire évacuer la salle pour éviter le pire, j'ai souhaité que la CNE puisse se maintenir à Nanterre, refusant de déloger par la force un rassemblement d'étudiants mobilisés contre la loi orientation et réussite étudiante. Depuis six ans que je préside l'université, il m'est arrivé quelquefois de ne pas autoriser des réunions, notamment quand elles contrevenaient à l'équité de traitement ou comportaient un risque pour le bon fonctionnement de l'établissement, mais je n'ai jamais fait évacuer aucune réunion d'expression publique, que ce soit une assemblée générale ou une réunion publique d'information.

Les choix tout d'abord de ne pas autoriser puis de tolérer l'organisation de la CNE à Nanterre ont été difficiles : il fallait à chaque fois arbitrer entre le souci de laisser la libre expression de chacun et celui de garantir la sûreté du campus et des personnes qui s'y trouvent. J'ai espéré, tout au long de la nuit du samedi au dimanche, ne pas avoir pris la mauvaise décision en autorisant de fait cette réunion de 150 étudiants venant de toute la France, alors que l'on me faisait part de menaces avérées pesant sur elle. Avec un grand soulagement, j'ai constaté le dimanche matin que tout s'était bien déroulé, et qu'il n'y avait aucun dommage à déplorer.

Le répit a été hélas de courte durée. Dès le lundi matin, à 6h30, nous sommes informés qu'un bâtiment de l'université a été forcé, et un local (la salle E1) investi par des individus non identifiés. Nous constatons alors qu'un mail anonyme de revendication de cette occupation, adressé à la présidence, nous était parvenu à 4h30 du matin : les motifs invoqués étaient largement éloignés de la contestation de la loi orientation et réussite étudiante et, inversement, il comprenait les éléments d'une plateforme large de revendication (autogestion de l'université, libération des inculpés de l'affaire du Quai de Valmy, accueil inconditionnel de tous les sans-papiers, soutien aux luttes d'occupation de Notre-Dame-des-Landes, soutien au peuple kurde, etc.) s'inspirant de mots d'ordres d'obéissance autonome. Nous avons immédiatement transmis ce document pour analyse aux autorités compétentes, qui ont dépêché des agents spécialisés sur place pour étudier la nature de l'occupation. Ces éléments, s'ajoutant aux inscriptions anarchistes qui avaient fleuri à l'avant et à l'arrière du bâtiment Clémence Ramnoux (E), tendaient toutes à la même conclusion : il y avait un fort risque qu'une occupation du type de celles ayant cours à Tolbiac, à Nantes ou encore à Paris 8, se déploie à Nanterre. Cela s'ajoutait aux menaces dont nous étions alertés depuis le week-end.

C'est pour cette raison que j'ai décidé, après mûre réflexion, de recourir à un moyen exceptionnel dont je n'aurais jamais pensé avoir à user : la réquisition des forces de police pour procéder à l'évacuation de cette occupation. Je n'aurais jamais utilisé cet instrument, auquel ont eu recours à plusieurs reprises ces derniers mois d'autres présidents et présidentes d'universités, si nous avions pensé pouvoir régler ce problème par nos propres forces. Mais, en considérant les modes d'action employés par les groupes rapidement et durablement installés dans les différentes universités, les échanges avec les services de l'Etat m'ont conduit à estimer que nous n'y pourrions faire face par nous-mêmes.

J'ai signé la réquisition à 9h du matin. A partir de ce moment-là, nous avons recommandé de fermer les bâtiments de l'université – les instructions ont été progressivement transmises aux composantes et aux services — et l'opération a commencé, sous le commandement des forces de police, qui sont arrivées sur le campus à 11h30. Rapidement, une partie des occupants du local E1, dont quelques étudiants de l'université reconnus par des collègues, montent sur les toits et menacent de sauter. Des tentatives de dialogues ont lieu, pour parvenir à une solution sans interpellation : elles s'avèrent infructueuses. A 14h15, les forces de police décident de se replier, sans que moi-même ou les membres de mon équipe en connaissent la raison.

Entre-temps, des étudiants mobilisés contre la loi orientation et réussite étudiante, qui avaient bloqué quelques bâtiments du campus le matin même et qui s'étaient réunis une première fois à 9h30 devant le bâtiment Henri Lefebvre (D), avaient été rejoints progressivement par des personnels en vue d'une assemblée générale qui devait se tenir en fin de matinée. Ce rassemblement s'est alors rapproché du bâtiment Ramnoux et du lieu d'intervention de la police. Un cordon de CRS empêchait l'accès au bâtiment, jusqu'au moment où les CRS se sont repliés. Dès que les CRS eurent manifestement quitté le bâtiment, des étudiants et collègues présents autour du bâtiment y ont pénétré, la porte d'accès au bâtiment ayant, semble-t-il, été ouverte de l'intérieur par les occupants, ce que nous ignorions tout autant que le fait que les forces de police s'apprêtaient à poursuivre leur intervention. C'est ainsi que, lorsque les forces de police sont revenues dans le bâtiment, elles se sont retrouvées face à un groupe mêlant des étudiants et personnels mobilisés avec les occupants initiaux. C'est du moins ce que nous avons pu reconstituer après coup, car mon équipe et moi avions alors très peu de visibilité sur l'événement. Nous n'avons également rien su de l'identité des personnes interpellées, qui se révélèrent pour la plupart (si ce n'est en totalité) non pas les occupants initiaux, mais des étudiants de Nanterre (à une exception près, semble-t-il) qui n'avaient rien à voir avec l'occupation.

Je comprends le désarroi des collègues et étudiants qui se sont retrouvés au milieu de cette intervention dont ils n'étaient nullement la cible, et je regrette évidemment beaucoup que cette intervention n'ait pas conduit à déloger les seuls trente occupants de la nuit, mais ait aussi concerné des étudiants non impliqués. Toutefois, je tiens à redire de la manière la plus ferme que la réquisition des forces de l'ordre n'avait strictement rien à voir avec les mobilisations contre la loi orientation et réussite étudiante. Pourquoi aurions-nous autorisé ou toléré depuis de longs mois les nombreuses assemblées générales et autres manifestations (barrages filtrants, blocages parfois), pourquoi aurions-nous fait voter en Commission Formation et Vie Universitaire le principe de dispenses d'assiduité pour les étudiants mobilisés, comme nous l'avions fait lors de la mobilisation contre la loi travail, pour ensuite, sans raison particulière, décider d'y mettre fin en ayant recours aux forces de police ? Pourquoi, d'ailleurs, dans ce cas, les forces de police n'auraient-elles pas été directement mobilisées contre les blocages et réunions qui se tenaient tout le long de la barre historique depuis le matin ? Je souhaite que la relation circonstanciée des faits, tels que je les ai vécus avec l'équipe qui était à mes côtés pendant ces moments compliqués, vous permette de comprendre ce qui était réellement en jeu.

Je crois qu'il était nécessaire de passer par ce long message, destiné à restituer le contexte et la chronologie des événements de ces derniers jours. C'est seulement sur cette base qu'un débat serein pourra avoir lieu sur la légitimité ou non d'avoir eu recours aux forces de police dans les circonstances en question. Je suis prêt à poursuivre cette discussion, avec tous ceux qui le souhaitent. Fallait-il prendre le risque d'une occupation dont plusieurs signaux donnaient à penser qu'elle pouvait entraîner des dysfonctionnements majeurs de l'université, entraver son activité, mettre en péril la sécurité des personnes et la tenue des partiels ? Je rappelle que nous avons déjà connu un événement très pénible il y a deux ans, celui de l'occupation de l'espace Reverdy durant plusieurs semaines. Le contexte nous laissait présager encore pire. C'est seulement au regard de ces considérations que j'ai pris la décision que vous connaissez.

Je finirai ce long message par le rebondissement de la journée d'hier, mardi. Vers 14h30, plus d'une centaine de personnes se sont élancées du parvis de la gare vers le bâtiment Pierre Grappin (B), avec pour certains des fumigènes à la main, et ont littéralement défoncé la porte d'entrée du bâtiment pour se répartir dans le hall. Compte tenu de la violence de cette action, il a été d'abord difficile de connaître la nature de cette intrusion, qui rappelait tout au plus les attaques par des groupes anarchistes dont fut l'objet le bâtiment quand le syndicat étudiant UNEF avait décidé d'inviter Christiane Taubira, alors Garde des Sceaux, pour un échange autour de la réforme des prisons. Je rappelle ce point car la police était intervenue, en considération de la personnalité présente, et nous étions alors durablement restés choqués par cette remise en cause des droits élémentaires de la prise de parole publique. Fallait-il, lors de l'intrusion violente dans le bâtiment ce mardi après-midi, à nouveau faire réquisition ? Etait-ce une provocation pour me pousser à le faire ? Je ne veux pas polémiquer, mais je pense qu'est maintenant venu le temps de revenir collectivement à la raison. L'escalade de la violence n'a jamais rien donné. C'est pourquoi j'ai décidé, afin de calmer les esprits, d'accorder l'espace E1 aux étudiants qui m'en ont fait la demande, en formant le vœu que ce lieu supplémentaire de débat soit géré d'une manière conforme au bon fonctionnement de l'université et sans dégradation du bien public. Je suis prêt à prendre ce risque et à faire confiance aux étudiants qui en ont de ce fait la charge, et qui ont reçu le soutien d'un certain nombre de personnels enseignants et administratifs. Je souhaite que ce geste contribue à l'apaisement général dont nous avons tous besoin.

Avec tout mon dévouement,

Le président de l'université  
Jean-François Balaudé

#### ACCÈS :

• **Par le R.E.R. :**

Prendre la ligne A du R.E.R., direction Saint-Germain-en-Laye, et descendre à la station "Nanterre Université".

• **Par le train :**

Prendre le train Ligne L à la gare Saint-Lazare, direction "Nanterre université" ou "Cergy-le-haut", et descendre à la station "Nanterre Université".

#### CONTACT :

Elsa MALDONADO  
Service Communication  
Université Paris Nanterre  
[service.communication@liste.parisnanterre.fr](mailto:service.communication@liste.parisnanterre.fr)  
01 40 97 71 32

#### À propos de l'Université Paris Nanterre

Située à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires de « La Défense » et au cœur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'université Paris Nanterre est une université à dominante SHS qui accueille chaque année près de 34 000 étudiants. Elle couvre le large éventail des Arts, Lettres et Langues, des Sciences Humaines et Sociales et des Sciences juridiques, économiques et de gestion, qui en fait l'une des plus grandes universités françaises dans ce domaine, mais elle comporte également un volet scientifique de grande qualité autour des Mathématiques, de l'Énergétique et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. La recherche est une des forces majeures de cette université dotée de 6 écoles doctorales, de 820 enseignants-chercheurs et de 250 chercheurs CNRS : elle héberge la Maison de l'Archéologie de l'Ethnologie (USR-CNRS), la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et le Labex « Les Passés dans le Présent ». L'université est membre de la COMUE Paris Lumières, avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et le CNRS.